



COMMUNIQUE DE PRESSE

Leurs excellences Messieurs Abdallah Ould Souleimane Ould Cheikh Sidiya , Ministre des Affaires Economiques et du Développement, Hamma ould Soueilim, Ministre de la Santé et des Affaires Sociales et Mohamed Baraket, Représentant Résidant du UNFPA ont procédé ce Mercredi 6 Aout 2003 à la signature du document de projet d'Appui au Programme National de Santé de la Reproduction.

D' un montant de 844 730 \$ soit 226 000 000 d'ouguiya dont 632 410 soit l'équivalent d'environ 169 000 000 ouguiyas sur fonds propres du UNFPA, ce projet d'une durée de deux ans (2003 – 2004) rentre dans le cadre du 5^{ème} Programme de Coopération entre la Mauritanie et le UNFPA pour la période 2003 – 2008, signé le 27 Mars 2003.

Le projet vise à contribuer à l'atteinte des objectifs du programme national de santé de la reproduction dans des domaines aussi importants que la réduction de la mortalité maternelle et prénatale par :

- l'accroissement de l'accessibilité des services de santé de la reproduction dans les Wilayas du Gorgol, de l'Assaba, du Guidimakha et des trois Moughataas de Noukchott : Dar Naim, Arafat et Sebkhah ;
- l'accroissement de la prise en compte des besoins spécifiques en santé de la reproduction des jeunes dans les zones d'intervention du projet ;
- le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des structures de mise en œuvre et des zones d'intervention en moyens humains, matériel et en formation ;
- la mise en place d'un système d'information fonctionnel pour le suivi de la mise en œuvre de la déclaration de politique de population, des programmes sectoriels intégrant le genre et les données régionales ;
- le renforcement de l'accès à l'information pertinente en matière de population.